

CONSEIL DE VILLE. Séance du 23 Février 1828.

Les membres présents MM. Burthe, Phillips, White, Palfrey, Blanc, Lanna, et Rodriguez.

M. Burthe propose que la ville paie l'excédent de la dépense en raison des frais qu'ont pu occasionner le nombre complet de huit élèves.

M. Rodriguez demande un comité—M. Burthe y consent, mais il désire que ce comité soit autorisé à accorder à l'Hospice des Orphelins le total du déficit dont il se plaint.

M. Blanc s'oppose à ce que le comité exerce des pouvoirs si étendus, que M. Burthe ne considère pourtant que comme une bagatelle puisque l'indemnité réclamée ne peut excéder 160 piastres.

La motion incidente est écartée, et le comité adopte. Il se composera de Mrs. White, Palfrey et Rodriguez.

M. Cucullu, pétitionnaire, sollicite de la part de la ville un prêt de 250 à 280 piastres taillées dont il a besoin pour compléter des travaux commencés.

M. Burthe appuie cette pétition pourvu que le voyer de la ville déclare qu'il a une quantité suffisante de matériaux—accorde M. Joachim Biosca, fermier du marché aux légumes demande à être indemnisé de certaines fournitures par lui faites pour l'intérêt public.

M. Philips appuie le pétitionnaire—M. Rodriguez demande que l'affaire soit renvoyée à un comité. Après un débat auquel plusieurs autres membres prennent part, M. M. Blanc, Rodriguez et Burthe, sont désignés par M. le Recorder pour composer le comité demandé.

Nouvelles Politiques.

Extrait du New-York American. Le brick Phœbe-Ann, arrivé hier de Smyrne, apporte les nouvelles suivantes: Lorsque la bataille de Navarin fut connue à Smyrne, le 28 Oct., la plus grande anxiété régna d'abord, et les bâtimens de guerre qui se trouvaient en rade approchèrent aussitôt près du rivage pour embarquer les Français, en cas que la populace Turque se portât à quelque excès. Le jour suivant, les marchands français et anglais firent porter à bord la plupart de leurs marchandises, et se tinrent prêts à fuir à la première apparence de danger. La police et le bon ordre ne furent pourtant pas troublés; mais la confiance n'est pas encore entièrement rétablie. Les bâtimens en rade sont encore chargés de marchandises anglaises et françaises. Les Grecs ont attaqué Scio, et se sont emparés de toutes les îles à l'exception de celle où est situé le château qu'ils bombardent des hauteurs voisines de Torolo. La place est étroitement bloquée par 27 bâtimens Grecs; on assure qu'elle est mal approvisionnée, et ne peut faire une longue défense. On n'entend parler que de pirateries; et l'on pense que les escadres Européennes prendront quelques mesures pour y mettre un terme conformément au traité d'alliance et d'intervention qui a déjà fait couler un déluge de sang.

Nous n'avons reçu depuis quelque temps aucune nouvelle de la Morée. Il paraît qu'Abraham est occupé à ravager le pays, qu'il sera bientôt forcé d'évacuer. La cause des Grecs est probablement gagnée, et l'on aime à croire que les gouvernemens Européens les aideront à organiser un système régulier d'administration.

La gazette d'Hydra rapporte que le clergé de cette île ayant été invité à dresser une liste des familles réduites à la mendicité par la perte de leurs chefs ou leurs blessures, a présenté pour Hydra seulement une liste de 1040 personnes. M. Miller a envoyé de Poros à leur secours 9250 mesures de maïs qu'on doit distribuer aux magasins.

La frégate américaine, la Constitution était dans le port, et devait rester jusqu'à ce que le résultat des négociations de Constantinople fut connu. Plusieurs américains avaient arrêté leur passage à bord du navire Harriet qui devait mettre à la voile avec le prochain convoi.

Le sloop de guerre Warren était à Smyrne. On avait appris le 24 Oct. à Smyrne la prise du brick Cherub de Boston. Le vaisseau de guerre américain le Lexington était allé à Smyrne demander et prendre possession de ce brick; il l'avait ramené à Smyrne, avec la plus grande partie de sa cargaison, le 10 Novembre on l'avait rendu à son ancien capitaine et à son équipage.

La Phœbe-Ann avait été capturée par un corsaire Grec, à sa sortie de Smyrne, et conduite à Napoli de Malvoisie. L'armateur recommandant dans ce brick une propriété américaine, exprima son regret de ce qui s'était passé, et voulut la restituer, mais les officiers du corsaire s'y refusèrent, et après une altercation très vive avec l'armateur, ils mirent leur prise dans un autre port, s'emparèrent de la cargaison, et relâchèrent le bâtiment.

La Phœbe-Ann a quitté Smyrne avec un convoi de 43 voiles. En entrant dans le passage entre les îles de Tino et de Miconi, on aperçut des deux côtés, le long du rivage, une multitude de bateaux de pirates. Plusieurs bâtimens du convoi manquaient le soir, et l'on craignait qu'ils n'eussent été interceptés par ces brigands.

DE L'INTERIEUR.

Extrait du Louisville Focus.

Le nombre de tonneaux importés à Louisville (Kentucky) pendant l'année 1827, se monte à 46,264 tonneaux. Cette quantité énorme de tonnage a été apportée par 62 steamboats dont les plus expéditifs ont fait 7 voyages par an de la Nouvelle-Orléans à Shippingtonport: de ces 62 bateaux à vapeur seulement 11 sont à basse vapeur. Le Genl. Wayne du port de 300 tonneaux a porté pour sa part du total ci-dessus mentionné 2,100 tonneaux.

Le Rochester Album rapporte que le Dr. James Jameson de Buffalo, de la tribu indienne des Senecas, a reçu le brevet d'assistant chirurgien dans la marine des Etats Unis; il a reçu l'ordre de se rendre à Philadelphie pour entrer de suite en fonctions. On parle de lui comme d'un jeune homme qui promet beaucoup, il a été gradué M.D. à l'institution de Fairfield. Il est le premier de nos frères rouges qui soit arrivé si haut.

Le montant des actions des Etats-Unis, entre les mains de créanciers étrangers, se monte à 18991,325 7/10, dont les anglais ont 13,611,441, 7/10 les Hollandais 3,237,396, 36c, et les autres créanciers étrangers 3,063,405, 63c; le total des actions entre les mains des citoyens des Etats-Unis se monte à environ 43 millions.

FEUILLETON.

Tribunal civil de Saint-Lo.

Dans ce siècle, on ne croit plus guère aux sorciers, à l'exception de quelques niais qui, par ci, par là, se laissent attirer par de prétendus charmes de trésor. On peut dire que ce préjugé est à peu près détruit, mais beaucoup de personnes croient fermement à la verge d'Aaron. Avec la verge d'Aaron, on trouve de l'argent, quelque caché qu'il soit; on découvre des sources; un adepte habile sait à quelle profondeur elles existent, quelle est leur abondance, leur direction même. Mais qu'est-ce que la verge d'Aaron? c'est une petite branche de coudrier; mais il faut qu'elle soit fourchue et de l'année; ce talisman est moins rare que le treffe à quatre feuilles, un jet de coudrier fou chu et âgé d'un an. Mais comment s'en sert-on? C'est également chose aisée; on prend avec les deux mains, et par les deux bouts, cette petite baguette fourchue, et l'on marche en avant, en ayant soin de tenir en l'air le point de jonction des deux dents de la fourche. Quand le magicien ou physicien, car les opinions sont partagées sur le point de savoir si c'est un effet magique ou physique, approche du lieu où se trouve l'argent ou la source, la verge d'Aaron tourne quelque serree qu'on la tienne, et elle finit même, dans certains mains, par se briser; alors, creusez, et vous êtes sûr de trouver ou de l'argent ou une source.

Voilà certes une appétition bien caractérisée! et cependant il n'y a peut-être pas un paysan en Normandie qui ne croie à la verge d'Aaron et à ses miracles. Le peuple des villes, même des gens instruits, en soutiennent l'infailibilité, et la foi qu'elle inspire a fait dernièrement naître un procès entre deux frères.

Le sieur D... s'était obligé envers son frère à creuser un puits dans sa cour; déjà il était arrivé à vingt pieds environ et ne trouvant que peu d'eau, lorsque son frère lui signifié qu'il ne trouvera jamais de source. Venait-il de son frère, qu'il a fait marcher la verge d'Aaron, que M. le juge de paix lui-même l'a vainement essayé, et il le somme de travailler dans un autre lieu ou il trouvera infailliblement deux sources se croisant. L'incroyable frère résiste, et alors il est cité au tribunal civil. Là, son adversaire produisait un certificat d'un maître dans la science de découvrir les sources, ainsi co-gu: "Je certifie à tous ceux qui l'appartiendra qu'il n'y a pas de source où creuse le sieur D...; mais que dans l'endroit que j'ai désigné il y en a deux qui se croisent, ce que je garantis."

Malgré ce certificat et les efforts de l'avocat, qui semblait croire quelque peu à la verge d'Aaron, le tribunal a rejeté la prétention du demandeur et l'a condamné aux dépens.

Un ouvrier de Londres, traduit devant le juge pour fait d'ivresse, a déclaré qu'il n'avait bu qu'un verre de vin. Il disait vrai mais il a été constaté que le verre tenait une pinte et demie.

Un voleur anglais a arraché le nez d'un particulier, parce que ce dernier n'avait pas voulu laisser voler sa montre. L'opposant avait cependant bon nez.

Le nommé Boucher était accusé par une dame Lefort, marchande de chapeaux, qu'il avait dérobé, de lui avoir donné des coups. M. le président, disait la plaignante, il m'a donné un si terrible coup de poing que j'en ai perdu la tremblante. Boucher, qui a déjà été enfermé à Bicêtre comme aliéné, et dont la raison semble conserver encore quelques traces de son ancien état mental, est en outre prévenu d'outrages envers la garde. Il s'est défendu en disant: Messieurs, je ne desire qu'une chose, c'est qu'il soit prouvé que je n'ai tué, ni volé, ni abusé, ni fait de faux engagements; j'ai été trompé dans mon mariage malheureusement pour moi, mais j'ai mon honneur, ma pudeur et ma conscience. Mon père a été victime de cette infamieuse révolution, qui a eu lieu pour les aristocrates, pour des choses qui n'avaient ni rime ni raison. Grâce aux bons offices de M. Verwoort, avocat, Boucher n'a été con-

damné qu'à deux mois de détention.

Le 20 novembre, à Paris, les nommés Robert et Haloche, gendarmes à la résidence de Montrouge, étant en ronde de nuit, firent une tournée sur la route de Châtillon; un tas de paille frappa leur regard; il la remuèrent, et voyant un homme en sortir, lui demandèrent ce qu'il faisait là; il répondit que n'ayant pas d'argent, il ne savait où aller coucher. Cet individu paraissant répondre avec beaucoup d'embaras, les gendarmes le regardèrent comme suspect, et le conduisirent à Montrouge; là il déclara se nommer Liébaut (Pierre); un le fouilla, et l'on trouva sur lui une somme de 250 fr. tant en or qu'en argent; il était aussi porteur d'un passeport qui paraissait falsifié; on voyait que dans l'origine; il avait été délivré à une femme, à Lons-le-Saulnier; et que plus tard le nom de Pierre avait remplacé celui de Pierrette, comme le mot de cultivateur avait été substitué à celui de cultivateur, le tout au moyen d'un grattage. Le signalement, comme on le pense bien, avait subi de grands changements importants, et l'on y avait ajouté l'indication d'une barbe brune. La découverte de cette pièce éveilla l'attention des gendarmes; ils firent déshabiller Liébaut, et s'aperçurent que sa chemise était ensanglantée.

Ce passeport, lui dit-on alors, cet argent n'appartient-il pas à une femme que vous avez assassinée, et dont le sang a rejilli sur vous? Liébaut se trouble, et n'eût pas la force de répondre, averti que l'on allait écrire à Lons-le-Saulnier, lieu de la délivrance du passeport, il parut agité d'un mouvement frénétique, et fut conduit tout tremblant à la préfecture de police.

LES AMBASSADEURS DE PAILLASSE.

Des titiveteros (danseurs de corde et sauteurs de chevrons) étaient venus à Carmona pour faire leurs exercices devant les habitants de cette ville. Parmi les écuyers de la troupe se trouvait un paillasse nègre, qui, par son agilité et sa gentillesse, charmait les spectateurs, et fixait particulièrement l'attention du beau sexe. Parmi ses administratives, on était la nièce d'un nommé don Meliton S... Cette nièce nommée dona Teodora, devint éperdument amoureuse du paillasse, et ce qui favorisait surtout leurs relations, c'est que don Meliton avait pour domestique une négresse qu'il avait amenée de la Havane.

Avéglée par sa passion, dona Teodora céda aux instances du paillasse et de la domestique, et d'un commun accord, ils résolurent de se défaire de l'oncle, d'enlever tout son argent, et de s'enfuir à Gibraltar, pour passer de là aux Etats-Unis, où les deux amans pourraient se marier.

Le 26 novembre, don Meliton entra chez lui vers huit heures et demie du soir, et au moment où il disait à sa nièce de lui ôter son manteau, le paillasse et la négresse se jettent sur lui, lui enfoncent un mouchoir dans la bouche, lui lient les pieds et les mains, s'emparent de ses clefs, vont droit au coffre-fort, en retirent les sacs d'or et d'argent qu'il contenait, enferment dans ce même coffre le paillasse et don Meliton et sortent de la maison.

Mais le paillasse avait posté dans la rue quelques affidés pour l'aider à transporter les sacs dans un endroit convenu. Il dit à la négresse de rentrer chez son maître, en promettant d'y être de retour dans un quart d'heure. Une heure se passe; il ne paraît pas. Bientôt la négresse elle-même sort sous le prétexte de l'aller chercher; il est minuit; elle n'a encore paru. Dona Teodora commence à concevoir des soupçons. Suit par frayeur, soit par remords, elle veut ouvrir le coffre où est son or; mais ses complices ont enporté le clef. Sa tête se trouble; elle se jette à la fenêtre et crie au voleur. La justice accourt; un serrurier ouvre le coffre. Don Meliton, à moitié étouffé, déclare tout ce qui est arrivé, et désigne sa nièce comme complice.

Dona Teodora est arrêtée et conduite en prison; elle avoue sa passion et sa complicité. On cherche en vain les deux autres coupables, mais ils avaient habilement pris leurs mesures pour se dérober aux poursuites de la justice. On sut qu'ils s'étaient rendus à Gibraltar et de là aux Etats-Unis. Le corregidor a condamné dona Teodora à dix ans de réclusion, et l'audience de Seville a confirmé cette condamnation. Mais don Meliton, qui, malgré le vol commis à son préjudice, était encore puissamment riche, employa tout son crédit pour faire annuler la sentence prononcée contre sa nièce. Il vint à Madrid; il obtint de la bonté du souverain le pardon de dona Teodora, et aussitôt il s'embarqua avec elle pour Acapulco.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI 28 FEVRIER 1828. La seconde représentation de LA VESTALE. Grand opéra en 3 actes, paroles de Jouy musique de Spontini, orné de décors et costumes analogues, marche triomphale de Lacinicy et généralement de tout son spectacle.

Suite d'une représentation de MONSIEUR JOVIAL OU L'ARTISAN CHANSONNIER, Vaudeville en deux actes, de Théolon. Incessamment la reprise du Maçon, opéra en 3 actes.

En attendant—la Jeune Prude, ou les Femmes entre elles, opéra nouveau en un acte—le Chemin creux, mélodrame nouveau en 3 actes &c. &c.

Vis—Le soussigné désirerait trouver des ecclésiastiques à faire quelques pièces puissent être, en Français; mais il préférerait la tenue des livres, qui a été sa principale partie. Il n'est point du tout occupé en ce moment, ce qui le mettrait à même de se charger de toute espèce d'impression qui exigeraient un travail assidu et analogue au présent avis.

FOURNIER. Rue Bourbon, entre St. Pierre et Orleans 27 fév. N° 198 chez M. Gravier.

Nouvelles Maritimes. PORT DE LA NILE-ORLEANS.

Expéditions. Navire Pallas, Brown, Havre, A Hodger, junr. Nav. Wm. Brown, Brewer, Liverpool, B Story. Brick Volant, Fairfield, Baltimore, Cockaine et Watts. Bateau Celeste, Breaux, Passangoula, Capitaine. Bateau Bread, Flaherty, Passacole, Capitaine.

Arrivées. Bateau de remorque Hercules, Dehart, de la passe S. O. où il a mis en mer le navire Lewis, Blunt, pour Philadelphia, et le brick London, Johnson, pour Liverpool. Il a remorqué ici la goélette Hound, Batman, de Tampico, Rappoport, à la passe S. E. le navire Lydia et deux bricks, pour ce port. Les navires Concordia, Bailey, et H-wes, Spear, ont mis en mer Dimanche soir. Le navire-New-Orléans, Cole, pour New-York, a descendu la passe S. O. hier à une heure après midi, avec un vent favorable. Il a passé, en rivière, le brick Emeline, le navire Shaw, et quatre autres bricks, pour ce port.

Entrés. Goel Hound, Batman, de Tampico, avec des marchandises et 18000 piastres à Gordon, Forstall et co. P. Lawrens, Tayleur, Grimshaw et Steane, F. Frey et co. Jules Leblanc—27 pas. Brick Ajax, Barks, Norfolk, avec 3 bls mds à J Ogley et co. Brick Lady Richmond, Hinkley, Boston, chargement à O Clark, W Williams, C Harrod. Goel Little Zee, Bower, Texas, à S Bower. Brick Caroline, Phinney, Baltimore, avec un chargement assorti à S P Morgan et co. R Ball, J H Field, Shelton et Dixon, L Milladon, M A R Taylor, J Hagan et co.

Detour des Anglais, 26 Fév. 1828. Arrivés. Navire Shaw, show, de Charleston, Brick Fanny, Driscoll, de N. York, " Agar, Banks, de Norfolk, " Knott, Crockett, de Charleston, Goel Marie Louise, Brick Abby Jones, Navire Live-pool Trader, Brick Lascar, de Liverpool.

Salle de Bal coin d'Orléans

ET BOURBON. Aujourd'hui Mercredi, 27 Fév. il y aura Un Grand BAL PARÉ.

Rien n'a été négligé pour le rendre digne des personnes qui y assisteront. Prix d'entrée—une piastre.

Trésorerie de l'Etat de la Louisiane. NOUVELLE-ORLEANS, 7 Fév. 1828.

LE BUREAU est transporté dans la maison ci-dessus occupée par les Dames Ursulines, rue Condé. L'entrée est via-vis la demeure de J. Le Carpentier. Ce bureau sera ouvert depuis dix heures du matin jusqu'à deux de l'après-midi.

F. GARDERIE, Trésorier de l'Etat.

AVIS.—LE BUREAU du Trésorier de la Paroisse d'Orléans, est maintenant dans la maison ci-dessus occupée par les Dames Ursulines, dans le même appartement où se trouve celui du Trésorier de l'Etat.

A. CRUZAT, Trésorier de la Paroisse

LOTTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. Les numéros suivants sont sortis: 7-26-29.

On sera payé de suite en argent, ou en renouvellement de billets, dans la Loterie prochaine de l'Eglise Catholique, 1ère. classe de 1828, Qui doit se tirer le 8 Mars prochain, En s'adressant au BUREAU DB MALCOLM,

No. 86. rue de Chartres, à l'Enseigne de la Rue de Fortune, ou à celui No. 133, rue de Chartres, en face de la Bourse. 19 février

LOTTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE, DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, PREMIERE CLASSE—POUR 1828.

Le tirage aura positivement lieu le Samedi 8 Mars 1828. PROPECTES.

Table with 4 columns: 1 prix de \$7000, 2 " 6000, 3 " 5000, 4 " 4000, 5 " 3000, 6 " 2720, 7 " 2000, 8 " 1000, 9 " 500, 10 " 200, 11 " 100, 12 " 50, 13 " 20, 14 " 10, 15 " 5.

8760 prix } 24,360 Billets } \$97,440 15600 blancs }

Partie des Billets; Billets entiers, \$5; moitiés, 2,50; quarts \$1,25.

J. F. RIBLET, Directeur. L. POTTIER, Administrateur.

Tous les ordres devront être francs de ports et seront exécutés avec promptitude, s'adressant à J. F. RIBLET, rue de Chartres, N° 134. 20 fév.

SUCREA VENDRE.

houcauds Sucre 1ère qualité S'adresser à P. V. BARBET, No 37, rue St. Louis.

28 déc. IDRE de New-Jersey.—50 barils de Cidre, venant d'arriver et à vendre par J. SQUIER & Co 18 déc.

Ventes Publiques.

PAR J. LE CARPENTIER.

Il sera vendu le Samedi 8 Mars prochain, à midi, à la Bourse de Hewlet, les esclaves et propriétés ci-après désignées, savoir: SEIZE ESCAVES des deux sexes, presque tous créoles de la Louisiane et pour la plupart habitués aux travaux d'habitation. Parmi lesquels il y en a beaucoup à talents, tels que charpentiers, maçons, tonneliers, charretiers, et bons domestiques de maison. Dans le nombre de ces esclaves, il y a trois nègres-esses bonnes cuisinières, blanchisseuses et passeuses. Tous ces esclaves dont le plus vieux ne dépasse pas l'âge de 35 ans, sont bons sujets, et garantis des vices et maladies prévus par la loi. Le propriétaire, Mr. Jean Naha, ne les vend qu'à cause de son départ prochain pour France. De plus, appartenant au même propriétaire, un Lot de Terre situé rue de Victoire, entre les rues Mauville et d'Espagne, faux-bourg Maugny, ayant 50 à 51 pieds environ de face sur 107 pieds de profondeur, sur lequel lot de terre il existe une maison No. 98, briquetée entre poteaux et doublée en planches, de 44 pds. de face à l'édifice rue de la Victoire, sur 34 pds. de profondeur, ayant six appartemens; une galerie sur la cour, et un cabinet à chaque bout, une porte d'entrée sur la rue à chaque extrémité de la maison; deux puits dans la cour, une cuisine de 36 pds de face sur 12 pds, divisée en trois chambres à feu, pour servir à trois locataires de la maison principale. UN LOT DE TERRE touchant au précédent dans la profondeur, situé rue de la Levée No. 195, entre les rues Mauville et d'Espagne, ayant 30 à 31 pieds environ de face à la rue de la Levée, sur 155 pieds environ de profondeur, du côté de la rue Mauville, 126 pds de face au côté de la rue d'Espagne, à laquelle demeure profondément s'élargit de 20 pds environ, sur une nouvelle profondeur de 29 pds, ce qui fait 155 pds environ de profondeur du côté de la rue d'Espagne, et à cette profondeur, ledit lot a 50 à 51 pds de large. Sur ce dit lot de terre, il existe dans la profondeur, une maison briquetée entre poteaux, doublée en planches, de 29 pds 6 pds de face sur 23 pds, composée de deux chambres à feu, galerie avec deux cabinets, une cuisine de 20 pds de face sur 10 de profondeur dans la cour. Toutes les dimensions sont mesurées françaises, et les établissemens sont dans le meilleur état. Conditions.—Moitié à un an, et moitié à deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés, aux frais des acquéreurs, par Wm. Young Lewis, notaire public. 27 fév.—

PAR J. LE CARPENTIER.

Le Samedi 8 Mars, à midi, au café de la Bourse il sera vendu, Une négresse nommée B. TSEY, âgée de 23 ans, bonne cuisinière et servante, avec son fils HENRY, âgé de 4 ans. Cette esclave est vendue parée que par elle se grise; autrement c'est une excellente domestique et conviendrait parfaitement à un habitant de campagne. 23 fév.

TIRAGE DU 16 FEVRIER.

DE LA LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE, 1-7-26-29.

Sont les numéros qui sont sortis.

LOTTERIE

De l'Eglise Catholique, 1re. classe pour 1828.

Qui sera tirée positivement le Samedi 8 Mars. Lots gagnants:

1 lot de 7000, un de 6000, un de 5000, un de 4000, un de 3000, un de 2720, six de 1000, douze de 500, 156 de 70, 780 de 10, et 7800 de 5. Ce qui forme un capital de 97,440 piastres.

Ceux qui désirent acheter des billets, ou ceux qui voudraient renouveler leurs billets gagnants, peuvent s'adresser à l'honorable Bureau de P. V. BARBET, Rue St. Louis, No. 37, Positivement en face de la Bourse.

Prix des billets—cinq piastres, moitiés deux piastres et demie, quarts dix escalins.

On pourra aussi en avoir dans la LOTERIE DE LA LOUISIANE, Qui sera tirée le 22 Mars; les lots principaux sont de 15000, 12000, 10000, 8000, &c. Le prix des billets est de 10 piastres.

Cet office, No. 37, rue St. Louis, en face de la Bourse de Hewlet, est toujours ouvert pour toutes sortes d'affaires d'échange en traites ou monnaies étrangères, soit en doublans, napoléons ou souverains etc. sans coups, aux taux les plus bas d'es-compte 19 février

MADE de la Havane, Tabac de Cube, &c.

260 sacs café de la Havane, 1ère. qual. 100 barils tabac de choix de Cube 80 barils de 1ère. qual. 20 do. Bois rouges. 40000 Cig. res en caisses et en demi-caisses. 30 petits barils vieux Whiskey de Tusca-Tabac en balles.

B. BOUNY. 22 fév. Aux magasins bleus

INSTITUT HELVETIQUE.

FIN de donner plus de latitude à son plan d'éducation, Mr. De Fernex vient de s'associer Monsieur Wheelwright du Massachusetts, jeune homme aussi recommandable par ses talents que par ses qualités. L'Institut Helvétique de M. de Fernex, qui a pour objet le double avantage de préparer les uns à être admis dans les collèges des Etats-Unis, et de fournir aux autres un cours complet d'éducation. Toutes les branches d'enseignement seront successivement traitées dans l'ordre de leur importance et du degré d'attention qu'elles exigent. Des règles douces, mais sévèrement observées, donneront à cet Institut le caractère d'une Ecole Helvétique. La mémoire y sera toujours aidée par l'intelligence. Tout ce qu'on étudiera sera compris, et la liaison des principes naturels au principal, raisonnés soigneusement appréciés. En un mot, les jeunes gens y apprendront à devenir un jour des hommes instruits, raisonnables et moraux. L'Institut est ouvert au domicile de Mr. de Fernex, rue Royale, N° 116. 17 Janv.

POUR BOSTON

Le brick fin voilier, doublé, chevillé et cloué en cuivre PEDWARD, capt. Frank ayant son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à LINCOLN & GREEN.